

La Sécu a 80 ans

24 mars 2025

Quatre-vingts ans. Une vieille dame. Pourtant la Sécu n'a jamais été aussi moderne qu'aujourd'hui, dans un monde qui nous l'envie. En France, elle est un amortisseur de toutes les crises.

Pour les Français, sans le savoir ou le percevoir, elle est présente dans nos vies quotidiennes. Qui pense encore à la « Sécu » en sortant de chez le médecin ? Qui n'a pas pratiqué le tiers payant, sans avoir eu besoin de sortir un seul euro, après avoir mis dans le lecteur sa carte vitale plutôt que sa carte bancaire ? Qui se demande, en sortant de la pharmacie, à combien se monte sa facture de médicaments ? La Sécu est bien là, pourtant invisible, dans notre quotidien.

Maladie, famille, retraite, accidents du travail et maladies professionnelles, mais aussi autonomie, la Sécu est avec nous dans toutes les étapes de notre vie et nous l'utilisons selon nos besoins après y avoir contribué selon nos moyens.

L'autre branche de la Sécurité sociale c'est l'URSSAF, qui se charge de collecter les cotisations qui financent notre système. Mais aujourd'hui, cette cotisation finance à peine la moitié de notre Sécu. Cette inversion a dévoyé le système originel car c'est l'impôt qui vient maintenant compléter ce financement. Or la spécificité de la cotisation c'est qu'elle ouvre des droits, contrairement à l'impôt qui est soumis aux choix politiques. Nous le vivons en ce moment particulièrement quand se fait jour le débat entre financer une économie de guerre ou affecter l'argent au social. La conséquence pour les assurés, c'est la double voire la triple peine. D'une part nous cotisons, d'autre part nous compensons, avec nos impôts, les quatre-vingts milliards d'exonérations de cotisations patronales et en plus nous subissons les économies imposées à la Sécu (baisses de remboursements, franchises médicales ou diminutions d'indemnités journalières).

C'est pour cela que Force Ouvrière défend le model initial de la Sécurité sociale comme un vrai choix de société. La cotisation ouvre des droits, constitue le paritarisme et fonde notre salaire différé.

Quand Georges Buisson présente, le 31 juillet 1945, son rapport pour la création de la

Sécurité sociale devant l'Assemblée consultative provisoire, il parle d'une "redistribution du revenu national, destinée à prélever sur le revenu des individus favorisés les sommes nécessaires pour compléter les ressources des travailleurs ou des familles défavorisées". Il posait ainsi les jalons du précepte "chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins".

C'est à cette vieille dame si moderne, pilier de notre République sociale, intimement liée à notre organisation, que Force Ouvrière rendra hommage tout au long de l'année à l'occasion de ses 80 ans. Nous parlerons de son histoire, de son financement, de ses missions et de son avenir. Car malgré cette date anniversaire, la Sécu est toujours sous le feu nourri des attaques visant à renforcer son étatisation. Citons, à titre d'exemple révélateur, la volonté de supprimer le service du contrôle médical.

Mais c'est tous les jours, de chaque année, que notre organisation milite pour la Sécurité sociale, que ce soit au niveau confédéral, mais aussi dans les régions et les départements, notamment avec les militants FO qui siègent comme administrateurs et conseillers dans toutes les caisses de Sécu. Nous sommes un grand réseau Force Ouvrière au service et pour la défense de la Sécurité sociale. Nous sommes la Sécu.

Voir en ligne : [Bienvenue dans le monde du travail - Episode 85 : Les 80 ans de la Sécu](#)

Eric Gautron

Secrétaire confédéral FO

secteur Protection Sociale Collective

Sécurité sociale

80 ans

